



INSCRIPTION

Retraite Racines Etoilées – Yoga & Trek Désert au Maroc du 07 au 14 mars 2026

samatayogaflo@hotmail.com
+41 79 417 52 65

Tarifs et Paiement

Early Bird CHF 940.-- jusqu'au 31 mars 2025 et ensuite Tarif normal : CHF 1090.-- *

A la réservation, un acompte de CHF 300.-- est à verser sur le compte ci-dessous en spécifiant : Nom et « Retraite Maroc 2026 ».

Banque Raiffeisen Sion & Région : IBAN CH47 8080 8008 4511 6528 9
Floriane Guillen, Route de la Prairie 10, 1963 Vétroz / Valais (Suisse)

Le solde est à régler au plus tard d'ici au 30 août 2025 *.

*Possibilité de payer en 2x sur demande : 1^{er} versement : minimum CHF 350.-- avant le 30 août 2025
Solde au plus tard le 30 septembre 2025

Confirmation de séjour

Un minimum de 7 personnes est nécessaire pour confirmer cette retraite.

Dès que le nombre minimum de participants est atteint, nous vous confirmons le séjour par email, et cela au plus tard au 31 août 2025.

Si le nombre minimum de participants n'était pas atteint à cette date, le montant du séjour vous serait remboursé intégralement.

Rappel : la réservation de vos vols aller-retour est de votre responsabilité.

Nous vous transmettons volontiers les horaires des vols que nous pensons les plus adéquats, mais veuillez noter que nous ne sommes pas responsables des changements de vol, des retards ou des annulations de vols.

Décharge

En participant à cette retraite, vous attestez que votre état de santé physique et mentale vous permet d'y participer. Vous vous engagez à informer Floriane Guillen Richard, si vous êtes enceinte, vous avez des soucis de santé, si vous avez subi une opération dans les 6 mois précédant la retraite, si vous souffrez d'une maladie physique ou mentale, ou si vous avez des intolérances alimentaires. Dans tous ces cas, il est nécessaire d'avoir un avis médical pour s'assurer qu'il n'est pas contre-indiqué de participer à ce séjour Yoga & Trek dans le désert. Vous demeurez entièrement responsable de votre pratique, de votre sécurité et de votre bien-être. La responsabilité de prendre une posture ou non, de la garder ou d'en sortir, vous revient.

Vous êtes tenu/e d'être en possession d'une assurance responsabilité civile, et de toute assurance individuelle privée couvrant les risques de dommages susceptibles d'être causés ou encourus.

Floriane Guillen Richard décline toute responsabilité en cas d'une éventuelle complication de votre état physique et de votre santé, en cas d'accidents, de blessures physiques ou mentales pendant ou après la retraite et ne sera pas tenue responsable de :

- a) tout dommage ou préjudice corporel ou matériel résultant de la participation ou l'utilisation des installations pendant la retraite ou des déplacements liés à la retraite
- b) vol, dommage ou perte de biens personnels

Annulation

L'acompte n'est pas remboursable.

En cas d'annulation de votre part, quel que soit le motif (maladie, accident, imprévu personnel ou professionnel), vous serez imputé de frais d'annulation dans les conditions suivantes :

- Annulation à partir du 1^{er} septembre 2025 : 60% du montant restant est dû (aucun remboursement possible).
- Annulation dans les 30 jours précédant la retraite : 100% du montant restant est dû (aucun remboursement)

En cas d'absence à la retraite, aucun remboursement ou échange ne seront effectués. Toute retraite commencée et interrompue ne sera pas remboursée. Il existe des assurances voyage (pour un seul voyage aussi), renseignez-vous.

A COMPLÉTER, SIGNER ET RETOURNER À samatayogaflo@hotmail.com

Nom, Prénom : _____ Date de naissance : ____/____/____

Adresse complète : _____

Tél portable : _____ Email : _____

Personne de contact en cas d'urgence : _____

Date : _____

Signature : _____